

il ne doit pas être possible de construire de nouvelles maisons sur le sommet de la colline, donc il faut limiter la zone constructible au bâti existant dans cette partie. Toute nouvelle construction ou adaptation devrait également comme suggéré dans la lettre préfectorale, avoir l'aval du CAUE.

### **3. MAINTENIR LE CADRE ET LA QUALITÉ DE VIE DE LA POPULATION.**

- **Cadre de vie et culturelle, vie associative et culturelle.**
  
- **Le club Enduro**

Seul une petite ligne dans ce rapport site le club Enduro! Pourtant le terrain d'entraînement de ce club, apparemment sans autorisation communale ni préfectorale gêne la tranquillité des habitants de la commune tous les samedis, de septembre à mai inclus et a en quelques 3 à 5 ans détruit environ 30000m2 de nature. La vue satellite est impressionnante.

Coordonnées: 43° 58' 50,06"N, 4° 01' 19,89"E

